

ADP : poursuite de la braderie française



Article rédigé par *Marianne*, le 16 mars 2019

Source [Marianne] Il ne manque pas d'air. Benjamin Griveaux nous avait habitués, en tant que porte-parole du gouvernement, à des saillies dont le génie fait resurgir dans l'esprit de l'auditoire la phrase d'Audiard sur ceux qui « ose [nt] tout, et c'est même à ça qu'on les reconnaît ».

Une fois de plus, il a osé. « *Le rôle de l'Etat, ce n'est pas de gérer des baux commerciaux pour des boutiques de luxe* », a-t-il déclaré à propos de la future privatisation d'Aéroports de Paris, prévue dans la loi Pacte (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises). L'argent, c'est mal ! L'Etat doit être austère. Monacal, même. Pour un peu, il enfilerait son gilet jaune. On l'aura compris, pour le porte-parole du gouvernement, un aéroport international se résume à des boutiques en duty-free et de gentils touristes prêts à dépenser. Et l'argent, bien sûr, doit revenir au privé parce que l'Etat ne saurait se salir les mains avec ce qui rapporte.

Le problème se pose un petit peu différemment. Le gouvernement, à travers sa loi Pacte, semble oublier un léger détail, qui s'appelle la fonction régaliennne de l'Etat. Un aéroport, ce n'est pas seulement une zone commerciale, c'est une frontière, c'est une infrastructure majeure, et c'est, dans le cas d'ADP, un interlocuteur essentiel d'une autre entreprise majeure : Air France. Les pilotes français s'agacent assez souvent de ce que nous soyons les seuls, dans nos aéroports, à ne pas privilégier la compagnie nationale en matière de créneaux horaires, de circulation... Ils se préparent des lendemains plus désenchantés encore.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

16/03/2019 11:00